

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Annexe au Décret n°..... Fixant la liste des espaces et milieux à préserver sur le littoral en fonction de leur intérêt écologique et précisant les règles qui leur sont applicable.

NOM	LOCALISATION	SUPERFICIE	INTÉRÊT / ENJEU ÉCOLOGIQUE
Les réserves naturelles volontaires			
Forêt de Gnanto,	Villages de Gnanto, Prolo et Pymée dans le département de Tabou (frontière du Libéria)	935,84 ha	Réserve volontaire située à la frontière naturelle entre la Côte d'Ivoire et le Libéria Pollutions chimique et industrielle
Ilot forestier protégé	Situé entre les villages de Soublaké et Gnankanépo		Abrite plusieurs espèces de singes autour de la rivière Tolou
Réserve naturelle de l'embouchure de la Dodo	Localisée entre les embouchures de la Dodo et de Gnégbagbo département de Grand-Béréby	3000 ha Limite inconnue	Le projet de création de la réserve comprend des éléments de gestion environnementale, de réglementation et des actions de sensibilisation de la population et une réponse très positive a été trouvée à l'inclusion des jeunes dans le rôle de moniteurs et de promoteurs de la communauté.
Forêt des marais Tanoé-Ehy (FMTE)	Tiapoum- frontière Ghana	12000 ha	Réserve volontaire. Site hautement prioritaire pour la conservation des primates en Afrique de l'Ouest Fortes pressions anthropiques : braconnage, prélèvement anarchique des ressources naturelles, exploitation forestière, défrichements agricoles
Réserve forestière Dalhiafleur	Commune de Bingerville	148 ha Ses limites : Nord les villages d'Abatta et d'Akouédo L'est la lagune Ebrié. Sud et Ouest délimitées par différents titres fonciers.	15 espèces de mammifères avec 142 espèces d'oiseaux réparties en 43 familles et 18 ordres ont été recensées dans la réserve naturelle de Dahliafleur La diversité de la végétation est favorable à la recherche scientifique, notamment grâce à 91 hectares de forêt bien conservée.
Deux (02) forêts communautaires	Tabou / village de Toulaké.	13,37 ha et 2,16 ha	

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Forêts primaires et secondaires de la Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby (SOGB)	Grand-Béréby	3 503 ha ha	En accord avec sa politique de protection de l'environnement, la SOGB s'est engagée pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité à travers des activités de reboisement, d'agroforesterie et de conservation des forêts
Forêt de Nonoua.	Au Nord de la forêt classée de Monogaga		
Forêt de Daguigué.	Fresco		Réserve forestière protégée. Elle protège la ville en constituant une barrière naturelle entre l'océan et la ville
Parc M'Poussouè	Bonoua		
Forêts sacrées			
Forêt sacré de Sekreké	Tolou	10 ha reboisé	
Forêt sacrée à Kablaké.	Tabou		
Forêt sacrée Topé	Mossou		
Sites sacrés de bouaket	Grand-Bassam		
Forêt sacrée	Bonoua		
Sites sacrés de Odougou	Azuretty/ Grand Bassam		
Forêt sacrée de Tiapoum	Tiapoum		
Forêt sacrée de Nouamou	Nouamou		
Forêts classées situées sur le littoral			
Forêt classée de Rapides Grah	San-Pédro	263 900 ha	Forêt classée dégradée à plus de 90%,
Forêt classée de Monogaga	Section côtière Grand-Béréby – San-Pédro / département de San pedro	35 000 ha,	Superficie réelle : 39 828 ha 80 % de forêt dense humide sempervirente, incluant les parties marécageuses ; 20 % de cultures estimées à environ 7 000 ha
Forêts classées de : - Dassioko - Niégré, - Mont Bolo	Zone côtière de Sassandra-Fresco	11317 ha	Forte présence d'espèces végétales inscrites sur la liste rouge de l'UICN.

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

- Niouniourou		19 670 ha	Dégradation de la forêt classée due aux cultures agricoles
- Bolo		40 750 ha	
- Forêt classée de Port-Gauthier		11185 ha.	Taux de dégradation de la forêt classée de Port-Gauthier est estimé à environ 30%. Cette dégradation est essentiellement due aux cultures agricoles
Forêt classée d'Okromodou	Forêt à cheval sur trois départements, Fresco, Sassandra et Lakota	94 500 ha	Forêt dense humide sempervirente et caractérisée par l' <i>Eromospatho-mabetum</i> avec la présence d'espèces Sassandriennes dont <i>Endotricha taiensis</i> . Le sous-bois de cette forêt est envahi par le <i>Scaphopetalum amoenum</i> coexistant avec les <i>Raphia</i> spp. Il est noté également dans cette forêt la présence de <i>Triplochiton scleroxylon</i> et de <i>Terminalia superba</i> . Cette forêt est à plus de 75% dégradée par la cacaoculture
Forêts classées - de Dogodou, - de Boubo	Guitry		
Forêts classées - de Go-Bodienou - de N'Zida	Grand-Lahou		
Forêt classée d'Addah	Jacqueville		des impacts négatifs sur la biodiversité dus aux activités d'extraction de coquillages de la lagune Ebrié
Forêt classée d'Irobo	Dabou		
Forêt classée de Kokoh	Dabou		
Forêts classées - de Tagbadié, - d'Anguédedou, - de M'Brakré, - d'Audoïn, - de l'île Boulay, - de Vridi - de Djibi	Segment côtier Jacqueville Abidjan District autonome d'Abidjan		
Forêt classée de N'Guechié	Alépé		
Forêt classée de Bongo	Grand-Bassam		
Forêts classées	Assinie		

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

- d'Ehania, - de Toumanguié, - de Soumé - de Négué			
Forêt classée de Kotouagnoua	Tiapoum		
Forêt classée de Tanoé,	Limite de la frontière du Ghana		
Forêt classée d'Ehania,	Ehania		
Les Aires protégées			
Parc National du Banco	District d'Abidjan	3473,55 ha avec un périmètre de 25,58 km	Une forêt primaire de 600 hectares, avec des espèces de bois devenues rares (acajou, avodirés...). C'est également un réservoir hydraulique essentiel pour la ville d'Abidjan Les espèces animales (guib harnaché, céphalophes, mammifères herbivores, des primates, hylochère potamochère et un grand nombre d'espèces d'oiseaux sont en voie d'extinction. Menacé par les coupes de bois illégales et le braconnage, l'urbanisation anarchique ainsi que les habitants qui déversent leurs déchets dans les bois.
Les Cours d'eau et leurs embouchures			
Espace fluvial du fleuve Cavally	Bliéron frontière du Libéria		Abrite dans mangroves et plusieurs espèces protégées, notamment les crocodiles, le lamantin, la loutre
Rivières Tabou et Ponon	Tabou		Abritent plusieurs espèces protégées, notamment les crocodiles, le lamantin, la loutre Lieu d'échanges et de migrations d'espèces aquatiques Ensablements de l'embouchure de la rivière Tabou
Rivière Gawè,			
Rivière Néro			

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Rivière Gnégbagbo	Segment côtier Tabou Est – Grand-Béréby		Abrite plusieurs mangroves, des espèces protégées, notamment les crocodiles nains, etc.
Rivière Nananhouo			
Rivière Niéwé			
Rivière Gléssogné			
Rivière Nero			
Rivière Dodo	Grand-Béréby		Pollution de la rivière dodo par les plantations industrielles de palmiers à huile
Fleuve San-Pédro	San-Pédro		Extraction de sables, lotissement et remblais
Fleuve Sassandra et son embouchure	Sassandra		La zone de l'embouchure du fleuve Sassandra comporte plusieurs espèces fauniques à protéger, notamment les lamantins, les hippopotames ...
Complexe Bolo-Niouniourou	Fresco		Pollution chimique de ces cours d'eau qui impactent la lagune de Fresco
Fleuve Bandama et son embouchure	Grand-Lahou		Embouchure ensablée créant d'importants épisodes érosifs et d'inondations côtières
Fleuve Comoé et son embouchure	Grand-Bassam		Présence d'habitats qui servent à la reproduction des oiseaux. Travaux réalisés d'ouverture de l'embouchure du fleuve Comoé
Canal d'Azagny	Grand-Lahou		Des espaces à préserver
Canal de Groguida			
Les lacs et lagunes			
Lac Dawa	Segment côtier Tabou Est – Grand-Béréby		Abrite plusieurs mangroves, des espèces protégées, notamment les crocodiles nains, etc.
Lagune Djiboué	San-Pédro		Remblai par les industriels et opérateurs économiques
Lac déganobo,			Pollutions exacerbées par les effluents chimiques provenant des installations industrielles de la ville
Lagune Ono	Alépé		Sites qui abritent des espèces de la faune aviaire pendant la formation des couples

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Lagune Aby	Assinie		
Lagune Tagba			
Lagune Noumouzou,			
Lagune Tadio			
Lagune Mackey			
Les Aires Marines à protéger			
Site transfrontalier de l'embouchure du fleuve Cavally	Tabou		Espèces marines à protéger. Utile pour une Planification Spatiale Maritime
Site de la Forêt Classée de Dassioko,	Sassandra		Espèces marines à protéger. Utile pour une Planification Spatiale Maritime
Site du Parc National d'Azagny	Grand Lahou		Espèces marines à protéger. Utile pour une Planification Spatiale Maritime
Zone du Parc National des îles Ehotilé	Près d'Adiaké, sur la lagune Aby		Espèces marines à protéger. Utile pour une Planification Spatiale Maritime
Site de la zone côtière transfrontalière Côte d'Ivoire-Ghana	Frontière RCI-Ghana		Espèces marines à protéger. Utile pour une Planification Spatiale Maritime
Les zones érodées, submersibles et/ou à risque dans la zone côtière			
Village de Bliéron	la frontière Libéria		Situé à l'embouchure du fleuve Cavally/ récurrents épisodes de submersion marine et fluviale
Villages de Hipodioké et de Douèpo	Tabou / Yôcôbo		Situés aux embouchures de la rivière Oulô et de la rivière Ponon
Villages de Boubélé, Tolou, Onbloké	Tabou		

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Localités Rock, Dougbalé, Mani-Béréby, Gbowé, Béré	Grand-Béréby		Confrontés à l'érosion côtière et aux épisodes de submersion marine
Village de Djiboué	Département de San-Pédro		Déséquilibre morphologique des fonds lagunaires dû à extractions récurrentes de sables et par conséquent une fragilisation progressive des berges Intenses épisodes érosifs et de submersion marine et fluviale
Villages de Groudou, Brodjé	Département de Sassandra		Situé entre l'embouchure du fleuve Sassandra et l'océan atlantique. Ils subissent quotidiennement les effets des crues du fleuve Sassandra et des vagues
Plage de Fresco Plage	Département de Fresco		
Village de Lahou-Kpanda,	Département Grand-Lahou		Récurrents épisodes de submersion marine
Village de Braffedon,			
Village de Groguida,			
Village de Lipkiliassié			
Village de Noumozou;			
Campements de Singapour, Dubai			
Ville de Jacquville	Département de Jacquville		Inondations lagunaires Érosion plus accentuée en raison de la faible profondeur à certains endroits de la lagune
Villages d'Azuretti et Mondoukou	Département Grand-Bassam		Inondations fréquentes
Villages de Assoindé, Ebotiam, Madian, Mabianéha et Assinie-France	Département d'Assinie		Font l'objet de récurrentes submersions marines

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Quartiers d'Adiaké : - le quartier habitat - le carrefour cimetièrre - le quartier Jérusalem - le quartier Dioulakro	Adiaké		Font l'objet de récurrentes submersions marines
Villages Bedoubegin, Morisco, Eplemman et Kakoukro	Adiaké en bordure de lagune		Inondations lagunaires récurrentes
Villages de Toukouzou et à Attoutou	Département de Jacquville		Amplification de l'érosion côtière due à l'exploitation d'ilménite Perte des habitats et des lieux de ponte de certaines espèces halieutiques
Les sites de pontes de tortues marines repérés sur les cordons sableux			
Plages des villages de Nandjibo, Boubélé, Dégne, Souké, Yocobo, Yonaké et Bianké	Département de Tabou		Présence de tortues vertes et de tortues luth toutes en voie de disparition
Plages du village de Taboulé et entre les villages Pitiké et Kablaké	Département de Grand-Béreby		Sites de pontes de tortues marines
Plages des villages de Niéga, Drévin, Niézéko et Brodjé	Département de Sassandra		
Plages de Lahou-Kpanda, Dubai et ancien Braffedon	Département de Grand-Lahou		
Plages de Grand-Bassam et de Mondoukou	Département Grand-Bassam		Présence de tortues vertes et de tortues luth
Villages de : - Attoutou B	Jacquville		On y trouve une baie de lamantins.

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

- Adjué			
Les mangroves			
Mangroves situées sur le fleuve Cavally	Département de Tabou		Font l'objet de coupe pour la vente et pour fumer du poisson
Mangroves situées entre Soublaké et Bianké	Département de Tabou		
Mangrove urbaine et résiduelle située sur la rivière Oulô,	Département de Tabou / village de Yôcôbo.		
Villages de Brodjé et de Dagbégo	Département de Sassandra		3 types d'espèces particulières de palétuviers, de couleurs grises, rouges et blanches qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde
Mangrove dans la rivière Nero	Département de Grand-Béréby		
Mangrove entre Tolou et Boubélé	Département de Grand-Béréby		
Îles de mangroves de Grand-Lahou	Grand-Lahou		Sont sous la pression anthropique
Zones de mangroves	Vitré et Ebrah à Grand - Bassam		Zone à préserver
Les sites et couloirs touristiques et historiques			
Plages des villages de Yôcôbo et de Souké.	Tabou		Présence de plusieurs espèces d'oiseaux remarquables dans la zone, notamment les Perroquets gris et les Touracos gris. On note aussi les éperviers du Milan, le Toukal du Sénégal, les aigles et les hiboux.
Baie de Grand-Béréby	Grand-Béréby		Présence de couloirs touristiques

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Village de Mani-Béréby	Grand-Béréby		Présence d'avifaune remarquable constituée d'oiseaux migrateurs
Baie des Sirènes	Grand-Béréby		Présence de couloirs touristiques
Site colonial localisé à Mani-Béréby	Grand-Béréby		Présence de couloirs touristiques
Tombe du grand-père du Président Kwame N'Krumah à Rock	Grand-Béréby		Présence de couloirs touristiques
Plages des villages Ombloké, Doupo et Tolou	Tabou		Attrait touristique
Plage de Kpass	Dabou		Présence de couloirs touristiques
Plages d'Assouindé et d'Assinie	Assinie		Fort attrait touristique. Lieux de villégiature touristiques Objet d'érosion et de submersions lors de marées
Les îles et presqu'îles			
Presqu'île du Christ	Jacqueville		Enjeux touristiques importants
Île Déblay			
Île de Tchava			
Île aux pigeons			
Île de Lauzoua	Lauzoua		Enjeux touristiques importants
Îles de SICOR, aux chimpanzés, Ahonzo, Djida Lakpé, Ségui Antoine, Légrékon	Grand-Lahou		Enjeux touristiques importants
Île sacrée Bossoin Assoun	voir les îles Ehotilé		Enjeu culturel et culturel important
Presqu'île	Située dans le village de Nero-mer entre la rivière Nero et le lac Gbowé		Abrite des petits singes « nez-blanc »
Île de N'Gatti	Dabou		
Île Boulay			

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Île Désirée	District Autonome d'Abidjan		Site Touristiques de premier choix
Île des Chauve-souris			
Île Bassigbo	Grand Bassam		Site Touristiques de premier choix
Île Aménessan,			
Île Ezibo			
Île Vitré			
Île Morin			
Île Bouet			
Les estuaires			
Baie de Taki	San-Pedro		Site Touristiques de premier choix
Embouchure de la rivière Menolé	Grand-Béréby		Situé dans l'AMP de Grand-Béréby
Estuaire du système lagunaire Abi, Ehi et Tendo	Frontière avec le Ghana		
Zone Ramsar			
Complexe Sassandra-Dagbégo	Sassandra	Couvre 10 551 ha	lieu de reproduction d'oiseaux, d'oiseaux migrateurs, des zones de pontes de tortues marines ; Haute priorité pour la conservation des écosystèmes d'eau douce, des écosystèmes marins et des oiseaux d'eau ; Le site abrite 3 espèces de mangroves (rouges, grises et blanches)
Zone Ramsar de Fresco	Abrite la ville de Fresco	15507 ha	Constituée de lagunes, de rivières, de mangroves (la mangrove lagunaire et la mangrove d'estuaire), d'estuaires, d'un littoral, de plages de sable, de vives falaises et d'un canal, des forêts marécageuses, des prairies inondées, des mangroves lagunaires, des mangroves d'estuaires, des forêts denses secondaires, des forêts ripicoles, des prairies marécageuses. Abrite des espèces menacées d'extinction de la CITES et de la CMS (le faucon pèlerin, la tortue luth, la tortue olivâtre, la tortue verte, l'éléphant de forêt, le chimpanzé et de nombreux oiseaux migrateurs)

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Parc National d'Azagny	Grand Lahou	21850 ha	Entourée d'eau à 60 % la flore : savanes marécageuses avec des palmiers. Faune : des éléphants, des Potamochères, des Buffles, des Singes (Îles aux Chimpanzés), plusieurs espèces d'oiseaux.
Zone RAMSAR de Grand Bassam	Grand Bassam	40210,50 ha	Abrite une faune et une flore riches et diversifiées. Certaines des espèces sont menacées d'extinction et d'autres, vulnérables à la suite des agressions diverses notamment l'éléphant de forêt, le chimpanzé, la panthère, le crocodile du Nil, la tortue verte... Grand Bassam est constituée d'une grande diversité de milieux : lagunes fermées et ouvertes, lagunes d'eaux douces et d'eaux saumâtres, fleuves, rivières, mangroves, marécages, terres fermes, bandes littorales, prairies inondées...
Parc National des Iles Ehotilé, Zone RAMSAR : Composées de six îles : - Monobahas - Niamoan - Bitouaté - Élouamé - N'Gremon - Bossou Assouan	Près d'Adiaké, sur la lagune Aby	550 ha en terre ferme et 172 ha de plants d'eau	Un parc marin qui a pour vocation de permettre aux historiens et archéologues d'effectuer des recherches scientifiques
Forêts classées de N'Ganda-N'Ganda Zone RAMSAR	Assinie		Complexes d'écosystèmes margino-littoraux de l'Afrique de l'Ouest qui Elle comprend des forêts relativement bien conservées, des savanes côtières, des forêts marécageuses, des mangroves, des mares temporaires et permanentes. La forêt abrite une faune très variée notamment l'éléphant de forêt, le chimpanzé, la panthère, le crocodile du Nil ou des espèces végétales, d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, d'amphibiens et de poissons ; Certaines de ces espèces sont menacées d'extinction ou vulnérables au titre des conventions CMS et CITES. Atouts touristiques importants

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

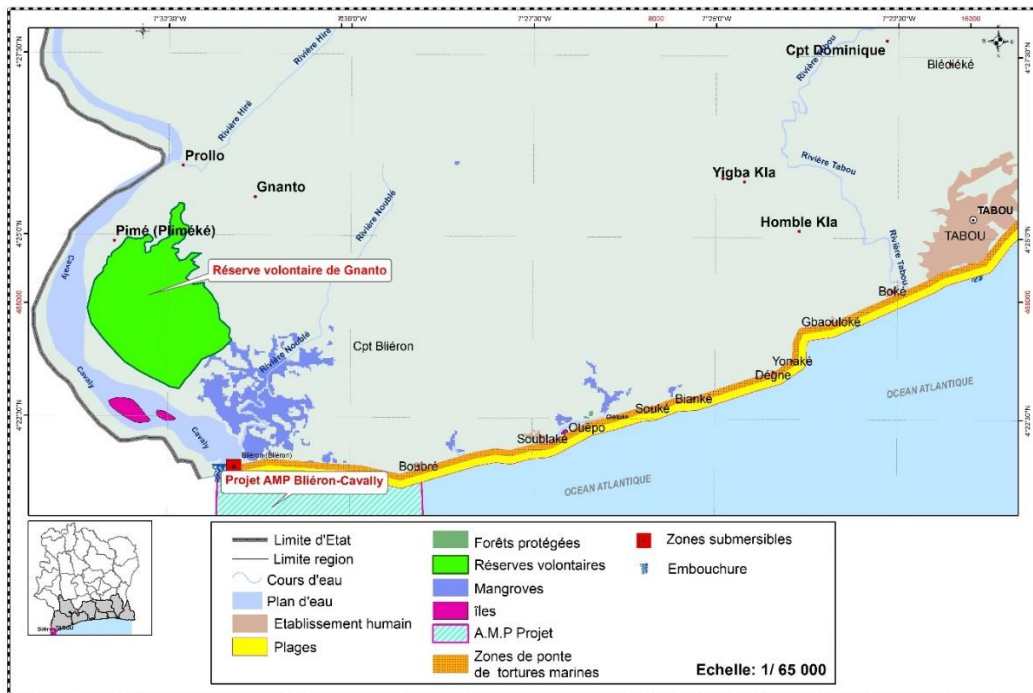
FIGURES DES ZONES SENSIBLES A PROTEGER

1- Embouchure de la rivière Tabou (A) et du fleuve Cavally au village Prolo (frontière Côte d'Ivoire-Libéria) (B)

Figure 1 : Site de l'estuaire du fleuve Cavally-frontière du Libéria-Tabou ouest



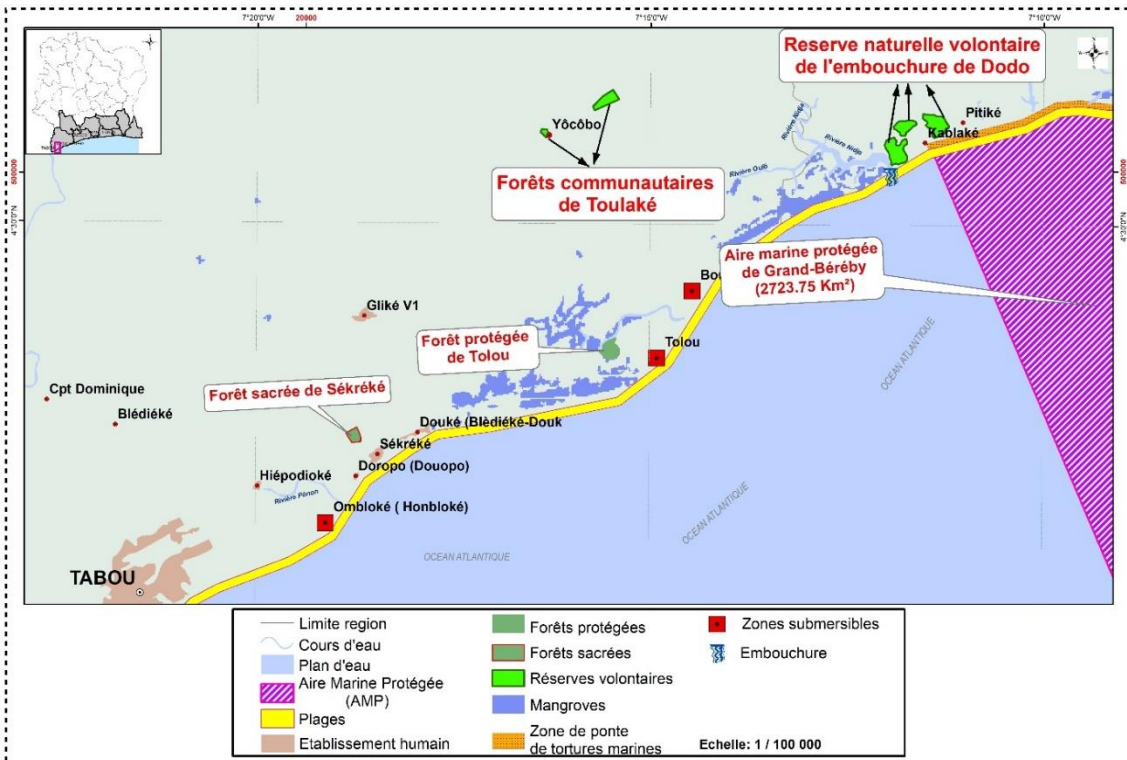
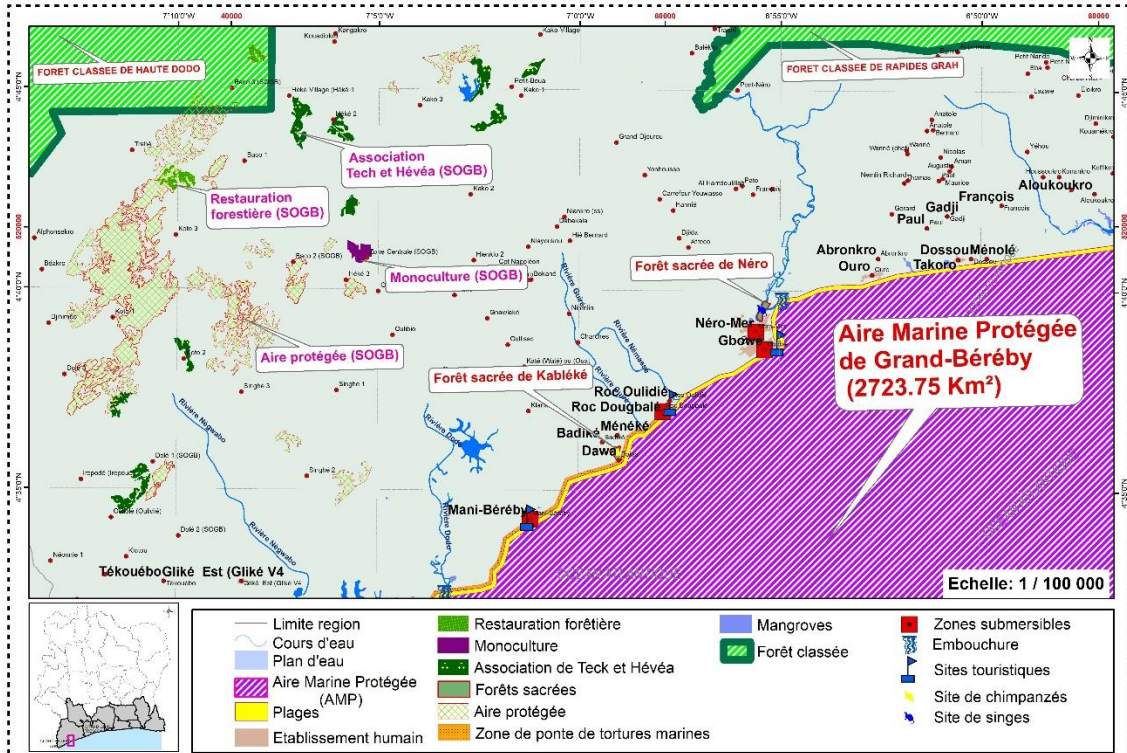
Figure 2 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière fleuve Cavally-Tabou ouest



Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

2- Segment côtier Tabou est – Grand-Béréby

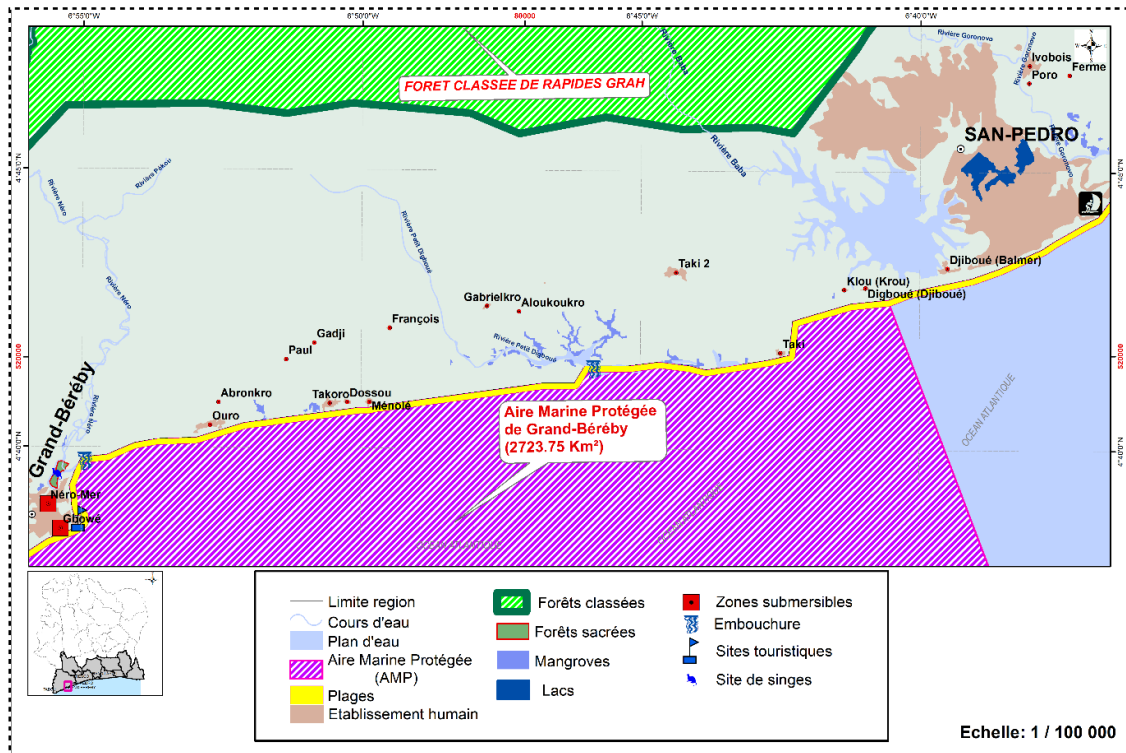
Figure 3 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière Tabou est (A) – Grand-Béréby ouest (B)



3- Segment côtier Grand-Béréby – San-Pédro

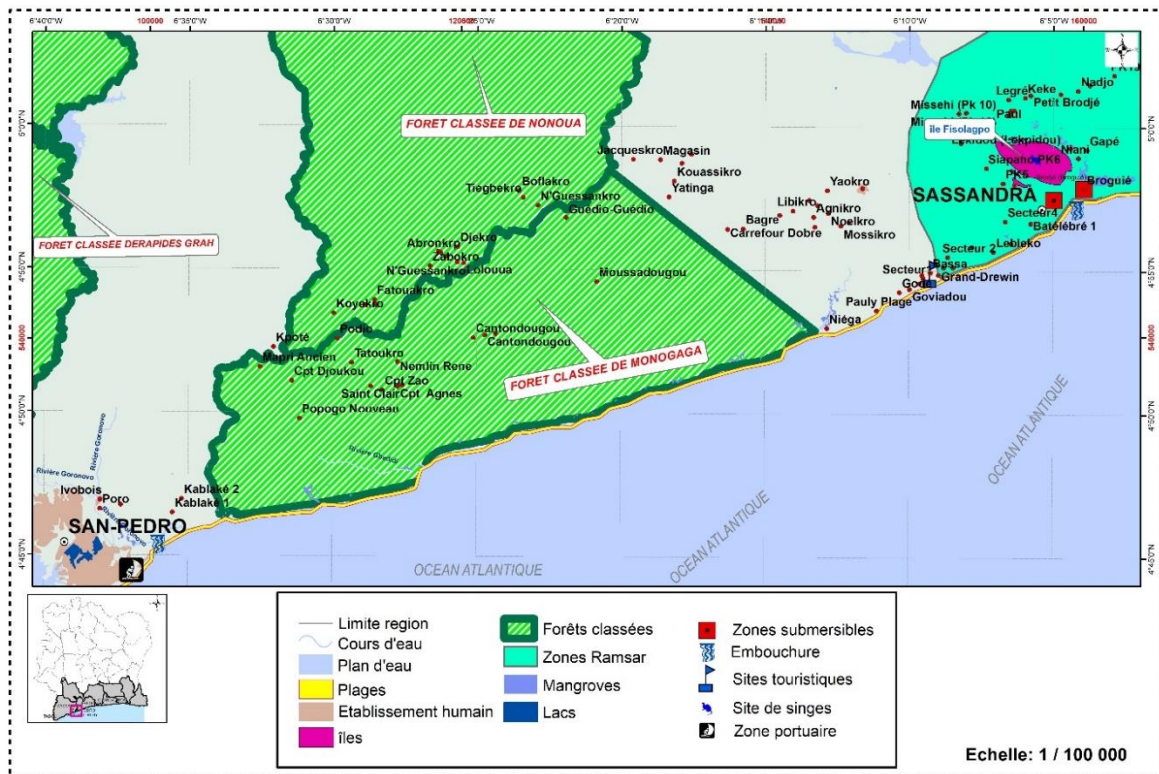
Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

Figure 4 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière Grand-Béréby – San-Pédro



4- Segment côtier San-Pédro -Sassandra

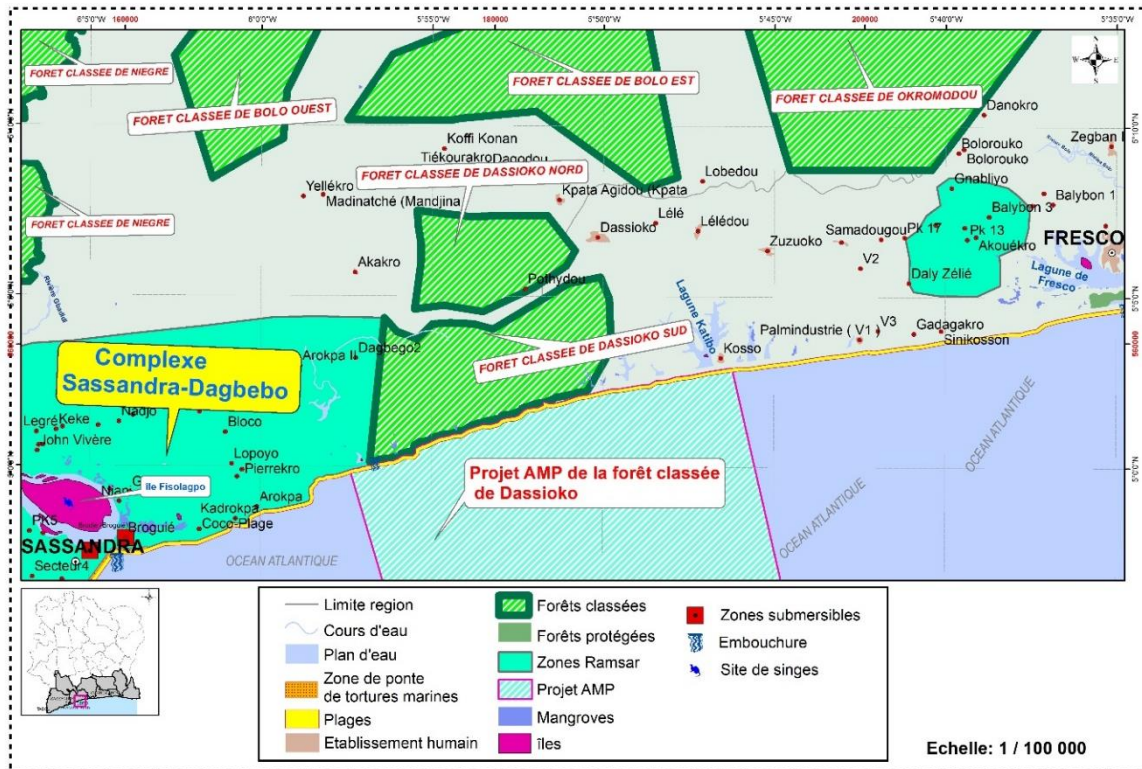
Figure 5 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière San-Pédro – Sassandra



5- Segment côtier Sassandra – Fresco

Figure 6 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière Sassandra – Fresco

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver



6- Segment côtier Fresco-Grand-Lahou ouest

Figure 7 : Sites de pontes des tortues marines observées à Grand-Lahou

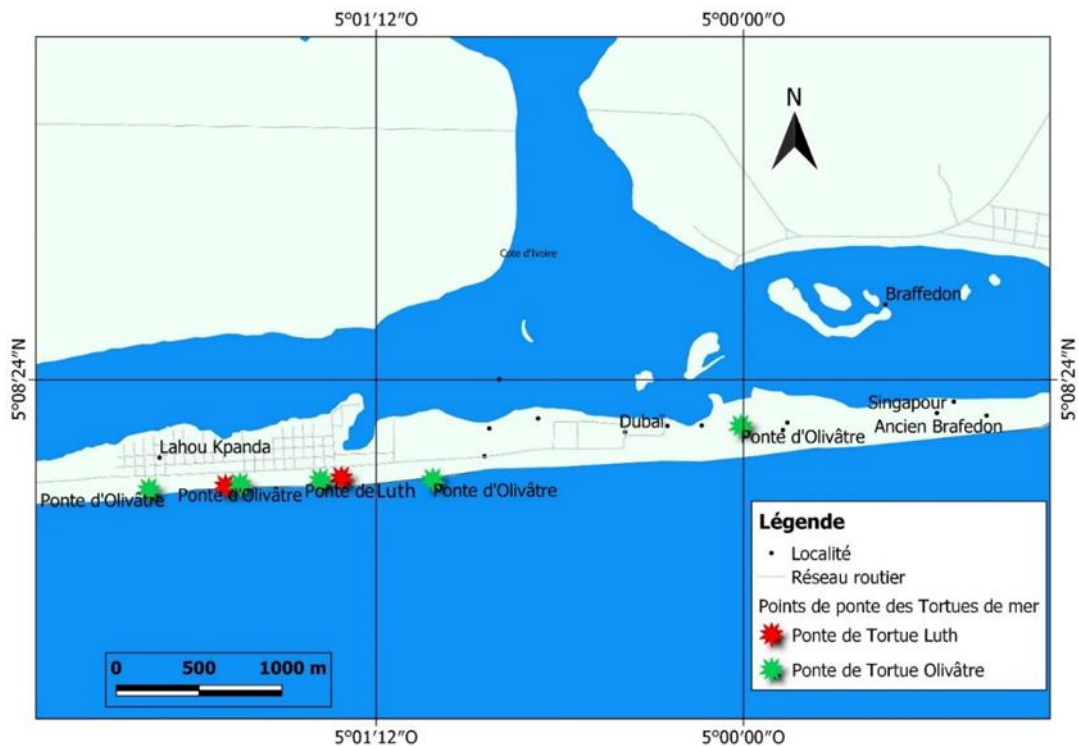


Figure 8 : Localisation des formations végétales de Grand-Lahou

Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

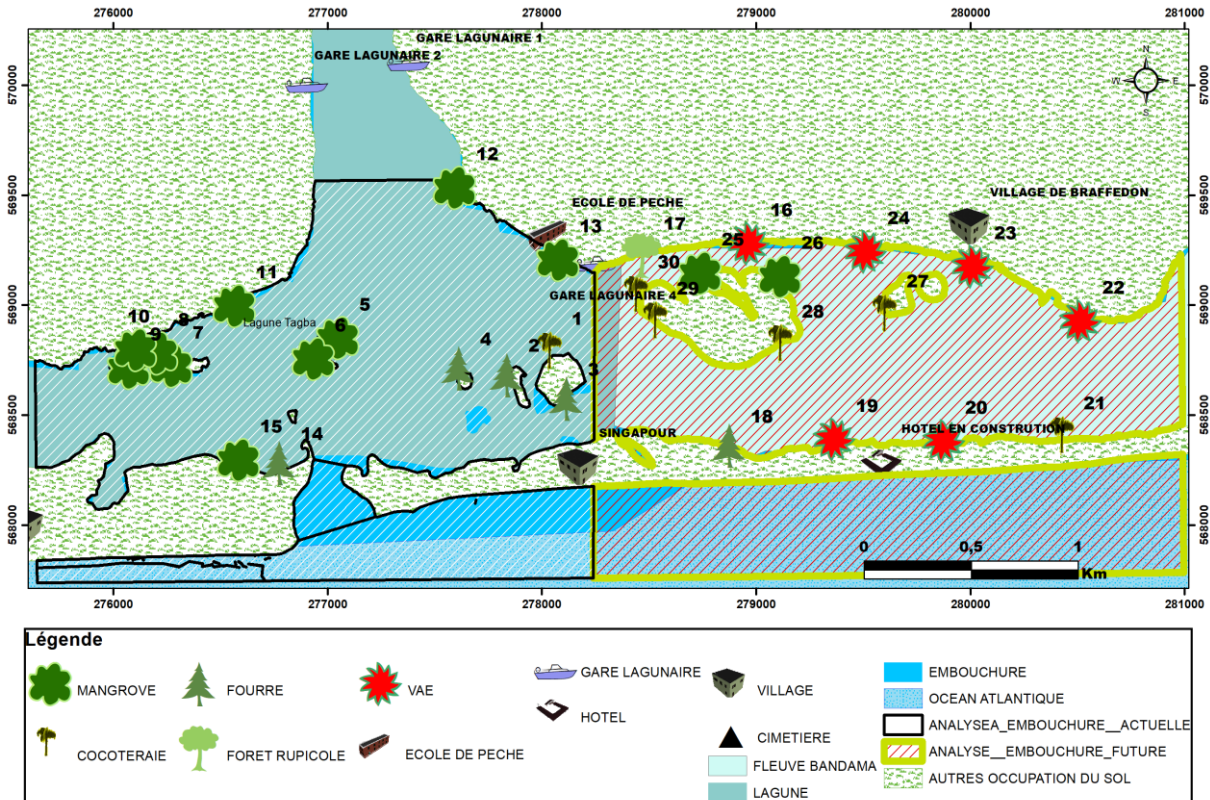
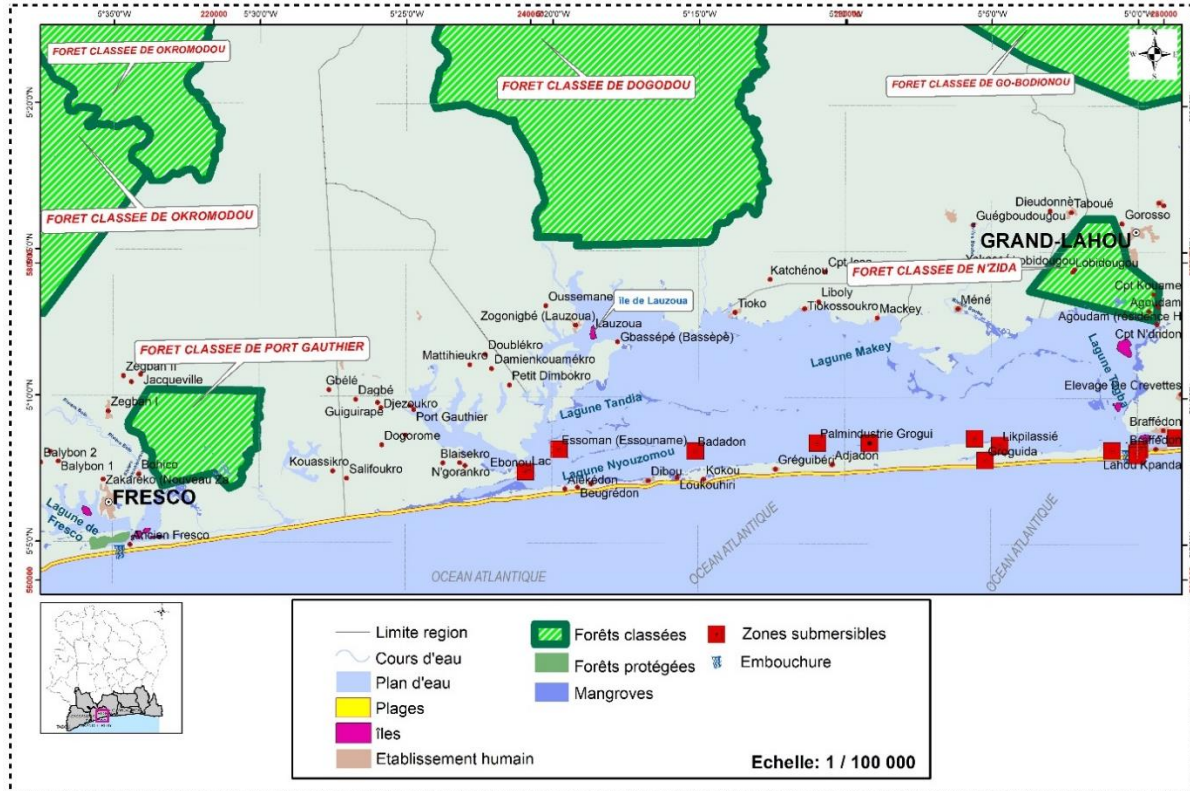


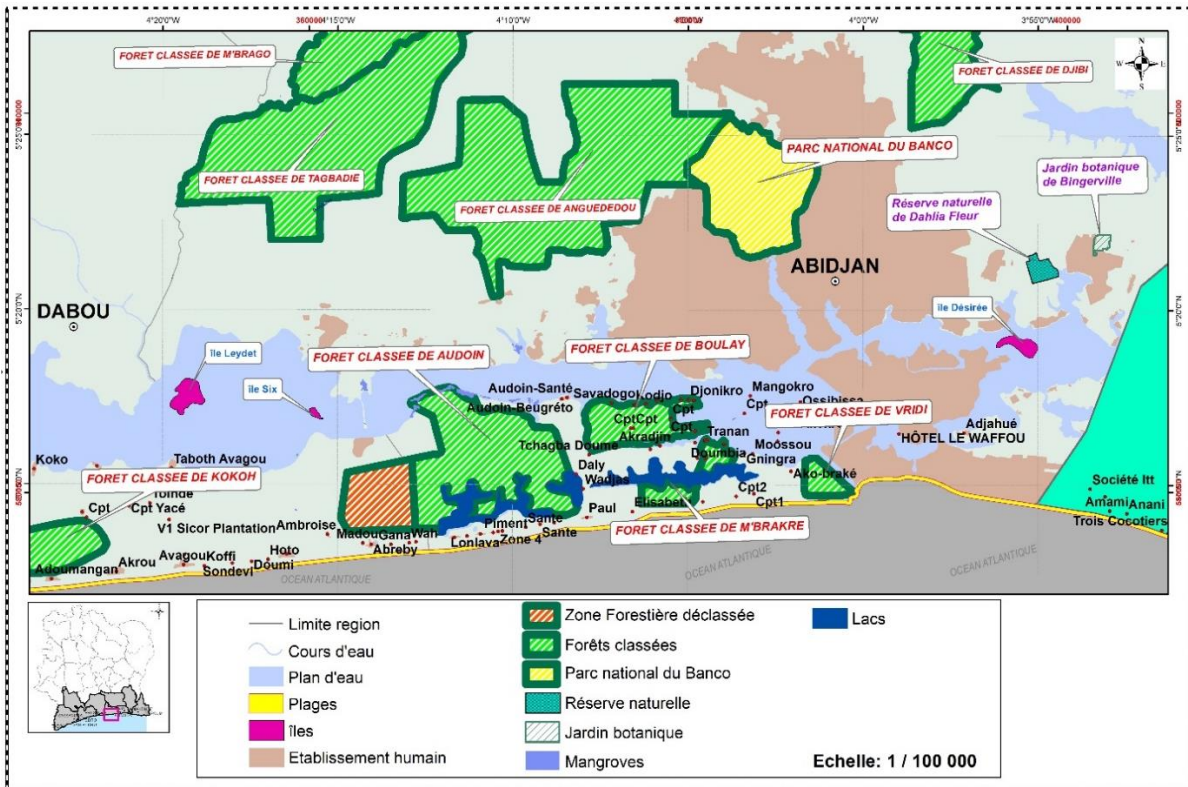
Figure 9 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière Fresco – Grand-Lahou ouest



Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

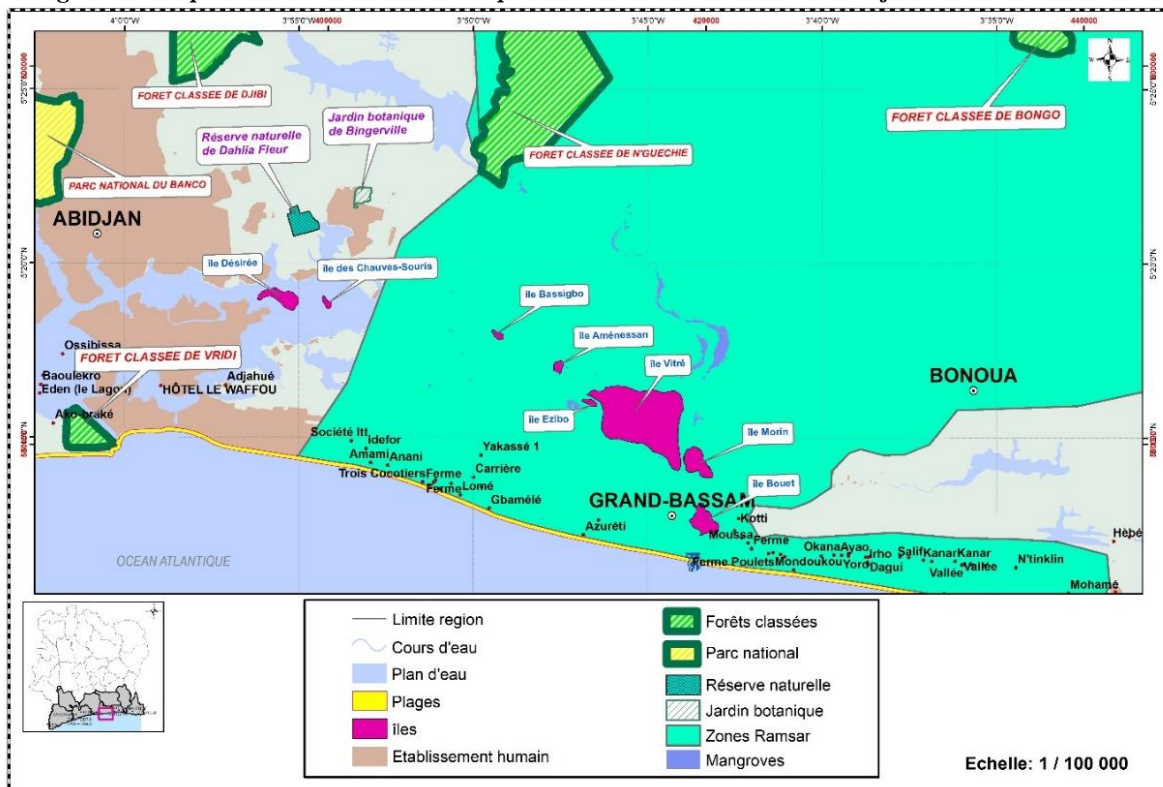
8- Segment côtier Jacqueville – Abidjan

Figure 12 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière Jacqueville – Abidjan



9- Segment côtier Abidjan – Grand-Bassam

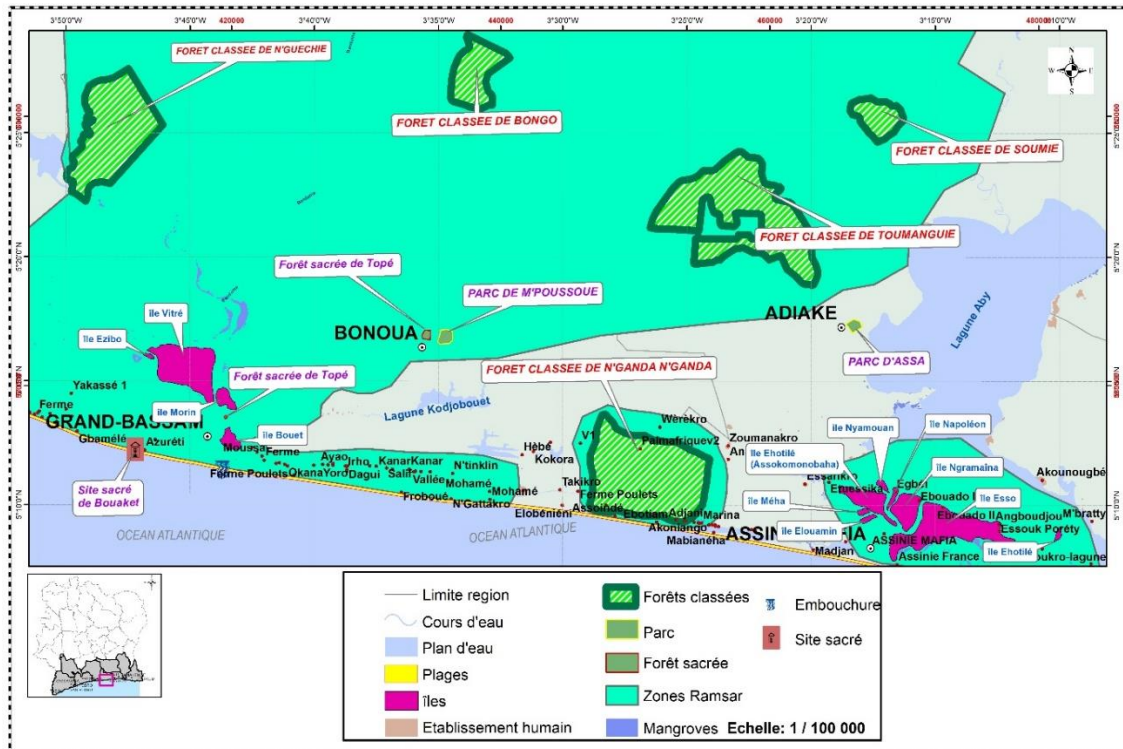
Figure 13 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière Abidjan – Grand-Bassam



Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

10- Segment côtier Grand-Bassam – Assinie

Figure 14 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière Grand-Bassam- Assinie



Liste des zones sensibles à protéger ou à préserver

11-Segment côtier Assinie – Tiapoum- frontière Ghana

Figure 15 : Espaces et milieux sensibles à préserver de la section côtière Assinie-Tiapoum (A) et Tiapoum-frontière Ghana (B)

